



# Pays de Maîche

Communauté de Communes

## Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'élimination des déchets

2024

# Avant-propos

En application de l'article 98 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 Août 2015, l'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales a été modifié ainsi :

Le service public de prévention et de gestion des déchets fait l'objet d'une comptabilité analytique.

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Le rapport rend compte de la situation de la collectivité territoriale par rapport à l'atteinte des objectifs de prévention et de gestion des déchets fixés au niveau national. Il présente notamment la performance du service en termes de quantités d'ordures ménagères résiduelles et sa chronique d'évolution dans le temps.

Le rapport présente les recettes et les dépenses du service public de gestion des déchets par flux de déchets et par étape technique.

Le rapport précise, le cas échéant, la performance énergétique des installations au regard de la directive 2008/98/ CE du Parlement européen et du Conseil, du 19 novembre 2008, relative aux déchets et abrogeant certaines directives.

Ce rapport est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Le rapport et l'avis de l'assemblée délibérante sont mis à la disposition du public, dans les conditions prévues à l'article [L. 1411-13](#) et sur le site internet de la collectivité.

Un décret précise les conditions d'application du présent article. Il fixe notamment les indicateurs techniques et financiers, fondés sur la comptabilité analytique dont fait l'objet le service public de prévention et de gestion des déchets, devant figurer dans le rapport.

Ce décret est sorti le 30 décembre 2015.

## Table des matières

Avant-propos .....	2
<b>1 Le territoire .....</b>	<b>4</b>
<b>2 La gestion de la compétence .....</b>	<b>4</b>
<b>3 L'organisation de la collecte .....</b>	<b>6</b>
3.1 Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des emballages recyclables .....	6
3.2 Collecte du verre .....	7
3.3 Collecte des encombrants.....	7
3.4 La déchèterie.....	7
3.5 Collecte de l'amiante .....	9
3.6 Autres déchets .....	9
3.7 Les déchets ne provenant pas des ménages .....	10
<b>4 Le traitement des déchets.....</b>	<b>10</b>
<b>5 Les tonnages 2024 et les évolutions .....</b>	<b>11</b>
5.1 Ordures ménagères résiduelles .....	12
5.2 Emballages ménagers recyclables .....	12
5.3 Verre.....	14
5.4 Déchèterie.....	14
<b>6 Les actions de communication .....</b>	<b>14</b>
<b>7 Le pouvoir de police 2024 .....</b>	<b>15</b>
<b>8 Indicateurs financiers.....</b>	<b>15</b>
<b>9 Ouverture de la Recyclerie « Re Bon » à .....</b>	<b>19</b>
.....	20

# 1 Le territoire

La Communauté de Communes du Pays de Maîche a été créée le 1er janvier 2010 par arrêté préfectoral.

La Communauté de Communes du Pays de Maîche regroupait 19 communes en 2016 :

Belfays, Les Bréseux, Cernay-l'Eglise, Charquemont, Charmauvillers, Damprichard, Les Ecorces, Fessevillers, Ferrières le Lac, Frambouhans, Fournet-Blancheroche, Goumois, Maîche, Mancenans-Lizerne, Mont de Vougney, Orgeans-Blanchefontaine, Thiébouhans, Trévillers, Urtière.

24 autres communes ont intégré la communauté de communes au 1er janvier 2017 :

Bief, Burnevillers, Chamesol, Courtefontaine, Dampjoux, Fleurey, Glère, Indevillers, Liebvillers, Montancy, Montandon, Montécheroux, Montjoie le Château, Les Plains et Grands Essarts, Saint-Hippolyte, Soulce Cernay, Les Terres de Chaux, Valoreille, Vaufrey, Battenans-Varin, Cour Saint-Maurice, Rosureux, Vaucluse, Vauclusotte.

Cette évolution de périmètre, au 1er janvier 2017, continue à faire preuve d'adaptation au dispositif existant dans la collectivité d'accueil, en particulier, l'accès aux déchetteries.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la commune de Dampjoux ne fait plus partie de la CCPM, portant ainsi le nombre de communes au sein de la CCPM et desservies par le service de collecte des déchets ménagers à 42.

La population municipale desservie en 2024 est de 18 546 habitants.

# 2 La gestion de la compétence

Les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Maîche comportent, au titre de la protection et la mise en valeur de l'environnement : « la collecte des ordures ménagères et du verre, l'élimination et le traitement des déchets, et une déchèterie ».

La CCPM gère, en régie avec ses agents, la collecte des déchets et une déchèterie.

## Adhésion à PREVAL pour le traitement et l'élimination des déchets.

La CCPM adhère à PREVAL HAUT-DOUBS. C'est le Syndicat Mixte pour la Prévention et la Valorisation des déchets du Haut-Doubs. Cette structure intercommunale regroupe 8 collectivités adhérentes représentant 221 communes et 2 communes sous conventions. Préval couvre 144 539 habitants.

Ses compétences sont :

- L'élaboration et le suivi du programme local de prévention des déchets
- Le traitement du tri et de la valorisation matière des déchets recyclables
- Le transfert et le traitement des déchets collectés en déchèterie
- Le transfert, le traitement et la valorisation énergétique des Ordures Ménagères Résiduelles
- La communication sur la gestion des déchets.
- La compétence collecte

Auparavant, PREVAL gérait uniquement le transfert, le traitement et la valorisation énergétique des Ordures Ménagères Résiduelles. Ses compétences se sont étoffées récemment :

- Depuis septembre 2010, PREVAL est chargé de l'élaboration et du suivi du programme local de prévention des déchets.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le transfert et le traitement des déchets collectés en déchèterie a été repris par PREVAL.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le contrat avec Eco-Emballages est porté par Préval.
- Au 1<sup>er</sup> juin 2011, PREVAL a également repris le traitement du tri et de la valorisation matière des déchets recyclables.

■ Depuis mi-2011, PREVAL s'occupe de la communication sur le tri et la prévention de la production de déchets. Un service a été créé et un agent a été mis à la disposition de la CCPM depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011 pour assumer cette mission.

■ Le début d'année 2015 a été marqué par l'ouverture de l'unité de tri des recyclables et l'unité de broyage des encombrants et du bois à Pontarlier sous maîtrise d'ouvrage de PREVAL.

■ PREVAL a également financé la réhabilitation du quai de transfert de Maîche réalisée en 2015.

Ce quai de transfert, qui avait été construit en 1990 pour acheminer les ordures ménagères vers l'usine de valorisation énergétique par incinération à Pontarlier, comporte désormais deux quais et permet de transférer également le flux « collecte sélective », c'est-à-dire les déchets collectés dans le bac jaune, pour optimiser le transport vers l'unité de tri des emballages et papiers à Pontarlier.

■ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les consignes de tri des plastiques ont été étendues à tous les emballages.

La mutualisation des moyens et l'élaboration de marchés publics de traitement des déchets à l'échelle de PREVAL permettent de réaliser des économies. Le contrat, conclu avec Citeo, permet également un meilleur financement de la filière Tri.

## 3 L'organisation de la collecte

### 3.1 Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des emballages recyclables

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la CCPM assure en régie la collecte des OMR et du Tri de l'ensemble des 42 communes. Les communes de Charquemont, Maîche et Damprichard sont collectées en C1 : toutes les semaines. L'ensemble des autres communes sont collectées en C 0.5 toutes les deux semaines ; selon le planning suivant :

S.P	A	B	S.I	A	B
lundi	St Hippolyte	Damprichard	lundi	St Hippolyte	Damprichard
	Damprichard	Belfays Charmauvillers Ferrières le lac Fessevillers Goumois		Damprichard	Belfays Charmauvillers Ferrières le lac Fessevillers Goumois
mardi	Charquemont Les Ecorces + Les Bichets	Cernay l'Église Fournet Blancheroche Les Bréseux Mancenans Lizerne Thiebouhans Trévillers	mardi	Charquemont Frambouhans	Cernay l'Église Fournet Blancheroche Les Bréseux Mancenans Lizerne Thiebouhans Trévillers
	Charquemont Les Ecorces + Les Bichets	Bief Chamesol Courtefontaine Dampjoux Liebwillers Montécheroux Soulce Cernay Les plains et grands essarts		Charquemont Frambouhans	Bief Chamesol Courtefontaine Dampjoux Liebwillers Montécheroux Soulce Cernay Les plains et grands essarts
jeudi	Maîche	Battenans Varin Cour St Maurice Fleurey Mont Vougney Orgeans Blanchemain Rosureux Terres de chaux Valoreille Vaucluse Vauclusotte	jeudi	Maîche	Battenans Varin Cour St Maurice Fleurey Mont Vougney Orgeans Blanchemain Rosureux Terres de chaux Valoreille Vaucluse Vauclusotte
vendredi	Maîche	Burnevillers Glère Indevillers Montandon Montancy Bremoncourt Montjoie le Château Vaufrey	vendredi	Maîche	Burnevillers Glère Indevillers Montandon Montancy Bremoncourt Vaufrey
		Maiche			Maiche

Cependant quelques points de collecte spécifiques sont toujours collectés toutes les semaines, c'est le cas notamment des restaurants, camping et salles des fêtes.

La tournée des écarts est effectuée sur deux jours, le jeudi et le vendredi.

La tournée B du vendredi a nécessité d'être aménagée pour pouvoir effectuer la collecte sur une partie de la ville de maîche le vendredi afin de répondre au grand nombre de bac collecté.

Depuis le 1er janvier 2018, la CCPM assure en régie la collecte du Tri de l'ensemble des 42 communes.

Les usagers sont dotés de bacs jaunes dont la collecte est réalisée de façon identique et à la même fréquence que celle des ordures ménagères

Les emballages recyclables sont transférés jusqu'à l'unité de tri des emballages et papiers à Pontarlier.

### 3.2 Collecte du verre

La collecte du verre se fait par apport volontaire au moyen de 135 conteneurs installés dans 93 points de regroupement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la collecte est réalisée par l'entreprise Mineris sur l'ensemble du territoire (qui sous-traite la collecte sur la CCPM).

Après avoir été collecté en point d'apport volontaire, le verre est envoyé à l'usine **Solover** à Champforgeuil (71), où il est débarrassé des éléments indésirables puis broyé pour être transformé en calcin.

Ce calcin est ensuite envoyé à **Verallia** à Chalon sur Saône (71) où il servira d'ingrédient de base à la fabrication de nouvelles bouteilles en verre.



Le remplacement des bornes à verres se fait par de nouveaux conteneurs en bois pour une action plus écologique est adaptée aux personnes à mobilité réduite.

### 3.3 Collecte des encombrants

La CCPM organise et prend en charge la collecte des encombrants sur demande de l'usager et organisation du service. Cette prise en charge s'organise d'une part avec l'obligation pour le redevable d'assister l'agent dans la manutention des encombrants et d'autre part en décomptant 3 passages en déchèterie à l'usager.

Par ailleurs, les encombrants sont également acceptés tout au long de l'année en déchèterie et déchèterie mobile.

Une fois collectés, ces déchets sont acheminés à la déchèterie de Maîche et triés en fonction de leurs flux respectifs.

### 3.4 La déchèterie

Depuis le 4 mars 2022, l'accès à la déchèterie pour les usagers se compose d'une déchèterie fixe basée sur la commune de Maîche et d'une déchèterie mobile permettant l'accès à la déchèterie pour les territoires les plus éloignés et excentrés, permettant l'accès avec un minimum de contrainte au plus grand nombre de redevable.

#### 1. La déchèterie fixe

La déchèterie se situe sur la commune de Maîche au lieu-dit Les Seignes, rue du Stade.

Les horaires d'ouverture depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

	Hiver du 1 <sup>er</sup> nov. au 28 févr.	Eté du 1 <sup>er</sup> mars au 31 oct.
Du lundi au vendredi	de 9 h à 11h45 de 14h à 16h45	de 9 h à 11h45 de 14h à 17h45
Samedi	de 9 h à 11h45 de 14h à 15h45	de 9 h à 11h45 de 14h à 16h45

Son accès est réglementé par des badges qui ont été distribués à tous les usagers payant la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que par un nombre de passage limité à 9 avec possibilité de dépassement moyennant une majoration de 4€ par passage.

Concernant les limitations, l'intérêt est de limiter le nombre de petits apports tout en régulant les apports de grande quantité.

#### Pour 2024 :

Il y a eu **27 776 accès** dont **3 588 professionnels** pour **302 jours d'ouverture** de la déchèterie avec une moyenne de **91.9 accès par jour** soit une progression de **4.57% de la fréquentation journalière** par rapport à l'année précédente.

La fréquentation Journalière évolue constamment depuis 2022 :

2022	2023	2024
84.6 accès / jour	87.7 accès / jour	91.9 accès / jour



Elle accepte les métaux, les non valorisables, les incinérables, les déchets inertes, les déchets verts, le bois, les mobilier, le plâtre, le carton, les déchets d'équipements électriques et électroniques, le verre, les papiers et cartons, les huisseries, les films plastiques, les huiles alimentaires et de moteur, les piles, les déchets diffus spécifiques, les cartouches d'encre, les vêtements, les pneus, les livres, et les palettes

## 2. La déchèterie mobile

La première ouverture de la déchèterie mobile, au public, a eu lieu le 4 mars 2022.

La déchèterie mobile est déployée tous les vendredis sur une commune disposant d'une aire d'accueil en concordance avec le cahier des charges des déploiements selon un planning définit pour l'année. Celle-ci permet de faciliter l'accès au service dans les zones de la communauté de commune les plus reculées. Elle représente une solution adaptée à la situation de la CCPM, notamment en ce qui concerne l'étendue géographique qui est excentrée du site de déchèterie fixe à Maîche.

Concernant les flux de la déchèterie mobile ; sont acceptés les végétaux, cartons, incinérables, mobilier, bois, ferraille ainsi que les déchets électriques récupérés par REBON.

#### Pour 2024 :

Il y a eu un total de **639 accès** pour **49 jours d'ouverture** de la déchèterie mobile avec une moyenne de **13.04 accès par jour**. On constate une baisse de la fréquentation explicable notamment par une année plus pluvieuse et plusieurs problèmes mécaniques sur la déchèterie.

### 3.5 Collecte de l'amiante

Au vu de sa dangerosité, l'élimination de l'amiante doit s'effectuer dans le respect de certaines règles de sécurité, d'où l'interdiction de le déposer en déchèterie.

Un dispositif de collecte a été mis en place à partir de 2017 par Préval. Cette collecte est uniquement réservée aux particuliers. Les dates et lieux de collectes sont organisées en fonction des demandes. Pour toutes demandes, les usagers doivent s'adresser directement aux services usagers de la CCPM avant l'apport sur site.

Pour **2024**, il y a eu un total de **1.642 tonnes** collectées contre **2.79 tonnes en 2023**.

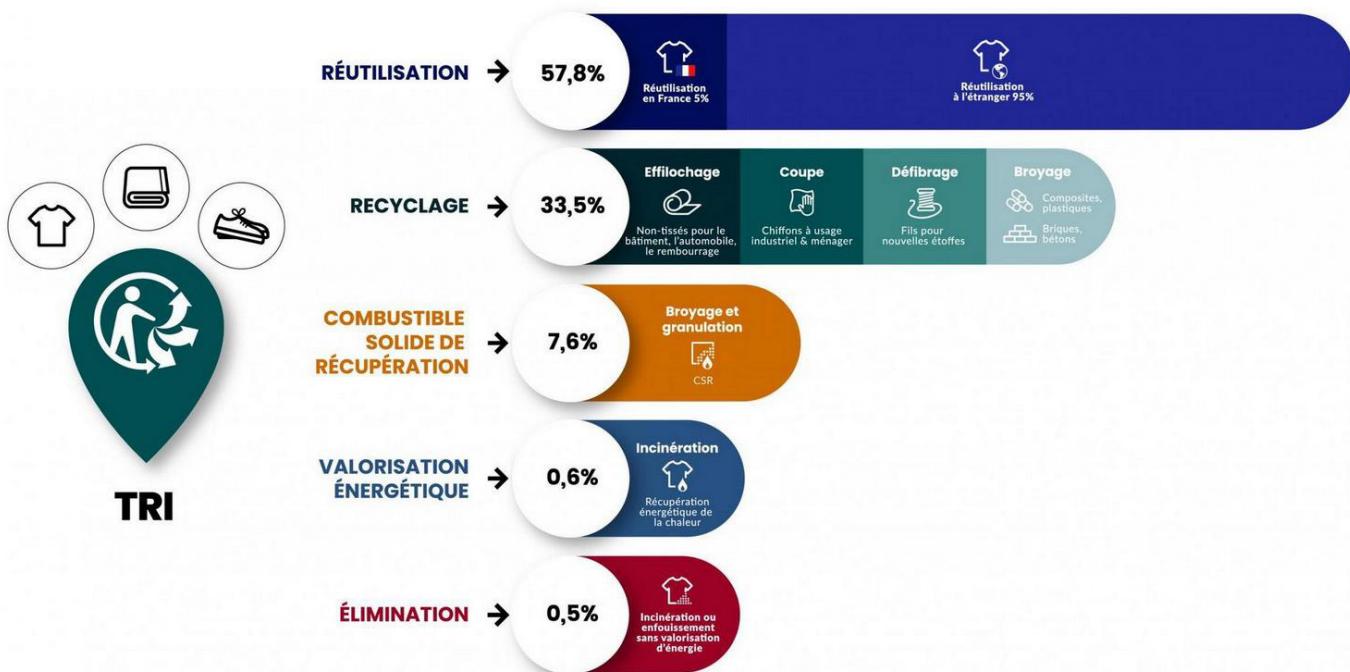
### 3.6 Autres déchets

#### Les textiles

Des bornes de collecte des textiles et chaussures sont présentes sur l'ensemble du territoire de la CCPM. Deux types de bornes sont installées, des bornes Frip vie et des bornes Le Relais.

En 2024, 19.539 tonnes de TLC ont été collectés sur la déchèterie soit une augmentation de 2.939 tonnes.

La 2<sup>ème</sup> vie des textiles & chaussures après le tri



#### Compostage individuel

Un programme de vente de composteurs a été initié par PREVAL dès 2002.

Il propose des composteurs de 565L en bois pour une participation de 40 €.

**En 2024, X composteurs ont été vendus sur la CCPM – la collecte des biodéchets ayant été rendue obligatoire pour les communes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

## Le papier des associations

La CCPM achemine le papier collecté par l'association des parents d'élèves de l'école Louis Pasteur de Maîche jusqu'à Pontarlier. 8.28 tonnes de papier ont été collectés ainsi en 2024 contre 27 en 2023.

### **3.7 Les déchets ne provenant pas des ménages**

Les artisans, commerçants, administrations ont accès au même service que les particuliers et comme les autres usagers payent la redevance incitative.

La collecte des déchets des Artisans, Commerçants, Administrations et Industriels se fait en "porte à porte", en même temps que celle des ménages. Ce sont les déchets ménagers assimilés et les déchets industriels banals qui sont collectés avec les ordures ménagères et le tri.

## 4 Le traitement des déchets

Chaque type de déchet est traité par une filière de traitement adaptée. PREVAL a repris début 2011 les marchés concernant l'ensemble du traitement des déchets.

### **4.1. Eco-organismes et déchets verts**

Le traitement des déchets verts (DV) est réalisé sur le territoire de la CCPM depuis fin 2005. Les DV sont en effet stockés sur une plate-forme située sur la déchèterie de Maîche. Ils sont broyés régulièrement sur place par PREVAL, puis transportés chez les agriculteurs volontaires de la communauté. Ils sont compostés avec du fumier, à raison de 50% de chaque produit. Les andains (tas de compost) sont retournés en moyenne 4 fois, à raison d'une fois par mois. En fin de maturation, une analyse d'un échantillon du produit est réalisée afin de contrôler sa qualité et sa conformité avant épandage.

Ce procédé de traitement permet de réduire de façon importante les trajets effectués par camion et donc les pollutions et le coût engendré par la gestion de ces produits.

### **ANNEXE 1 Liste des eco-organismes**

### **4.2. La valorisation énergétique**

Les OMR sont acheminées à l'unité de valorisation énergétique des déchets de Pontarlier, installation dont PREVAL Haut Doubs est propriétaire, via le quai de transfert de Maîche. Ces déchets ménagers non recyclables sont valorisés en énergie par incinération.

Ainsi en 2023, **22 595 tonnes de déchets ménagers issus des collectivités de PREVAL ont été valorisées en énergie par incinération.** La CCPM quant à elle en a produit **2 314.48 tonnes**.

La valorisation énergétique des déchets par incinération réduit de 90 % le volume des déchets, elle constitue une véritable source d'énergie renouvelable qui permet la préservation des ressources naturelles.

Fournisseur majeur de chauffage urbain de Pontarlier, PREVAL a vendu via un réseau de distribution de chaleur de comptant 69 points de livraison.

L'énergie provient de la **combustion des déchets** à 80 % et de la **chaudière gaz** à 20 %.



1

**Le réseau primaire :**  
de l'UVE au point de livraison  
Les canalisations transportent la chaleur sous forme d'eau chaude vers les points de livraison des bâtiments.



2

**Le réseau secondaire :**  
du point de livraison aux bâtiments  
Les canalisations arrivent à un point de livraison.



3



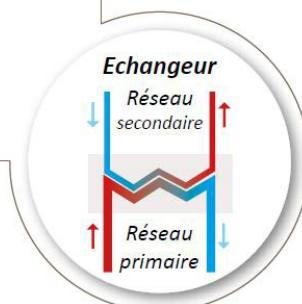
5

En retour, l'eau refroidie est acheminée vers l'UVE où elle sera de nouveau chauffée. C'est un réseau en circuit fermé.



4

L'énergie fournie permet aux bâtiments d'assurer leurs besoins en **chauffage, eau chaude sanitaire et/ou process**.



**Echangeur**

Réseau secondaire  
↓  
Réseau primaire  
↑

Ce local technique permet de transférer l'énergie vers le réseau interne du bâtiment au travers un échangeur de chaleur.

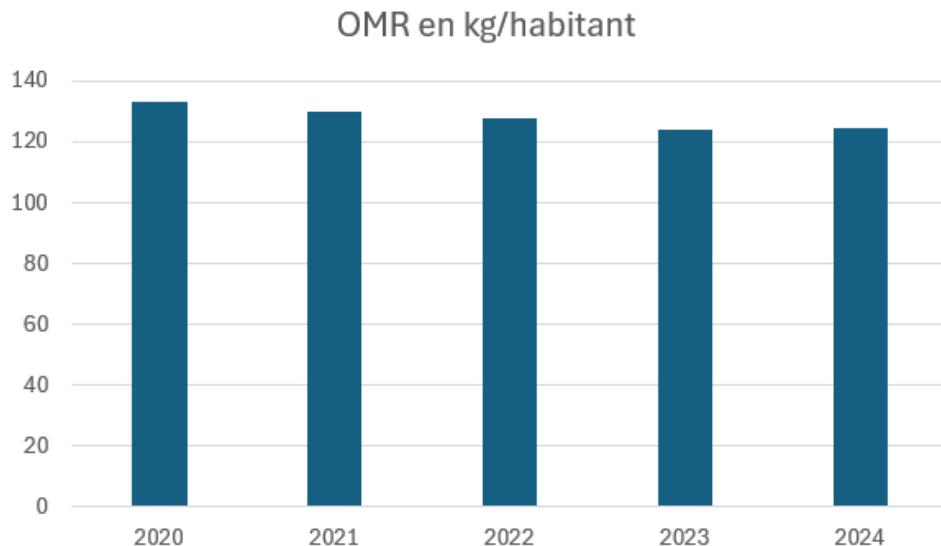
## 5 Les tonnages 2024 et les évolutions

	Flux	Ordures Ménagères	Collecte sélective	Papier des associations	Part de refus	Tri (sans refus et avec papiers des assos)	Verre	Déchets de la déchèterie	TOTAL	Population prise en compte
2015	<b>Tonnages</b>	<b>1 870</b>	<b>698</b>	<b>14</b>	<b>61</b>	<b>651</b>	<b>615</b>	<b>2 829</b>	<b>6 026</b>	<b>13 314</b>
2016	<b>Tonnages</b>	<b>1 934</b>	<b>723</b>	<b>18</b>	<b>56</b>	<b>685</b>	<b>624</b>	<b>3 998</b>	<b>7 297</b>	<b>13 375</b>
2017	<b>Tonnages</b>	<b>2 514</b>	<b>925</b>	<b>11</b>	<b>93</b>	<b>843</b>	<b>851</b>	<b>3 239</b>	<b>7 540</b>	<b>18 504</b>
2018	<b>Tonnages</b>	<b>2 474</b>	<b>1 028</b>	<b>27</b>	<b>106</b>	<b>949</b>	<b>896</b>	<b>4 166</b>	<b>8 591</b>	<b>18 651</b>
2019	<b>Tonnages</b>	<b>2 511</b>	<b>1 031</b>	<b>16</b>	<b>103</b>	<b>944</b>	<b>932</b>	<b>4 266</b>	<b>8 756</b>	<b>18 686</b>
2020	<b>Tonnages</b>	<b>2 481</b>	<b>1 103</b>	<b>12</b>	<b>113</b>	<b>1 002</b>	<b>959</b>	<b>4 009</b>	<b>8 675</b>	<b>18 670</b>
	<b>Kg/hab</b>	<b>133</b>	<b>59</b>	<b>0,65</b>	<b>6,1</b>	<b>53,7</b>	<b>51</b>	<b>228</b>	<b>468</b>	<b>18 670</b>
2021	<b>Tonnages</b>	<b>2 418,52</b>	<b>1 153,45</b>	<b>18</b>	<b>132</b>	<b>1 039,45</b>	<b>1 023</b>	<b>4 204</b>	<b>8 817</b>	<b>18 604</b>
	<b>Kg/hab</b>	<b>130</b>	<b>62</b>	<b>1</b>	<b>7,1</b>	<b>58</b>	<b>56</b>	<b>226</b>	<b>544</b>	
2022	<b>Tonnages</b>	<b>2 385,6</b>	<b>1 149,4</b>	<b>18,9</b>	<b>135</b>	<b>1 033</b>	<b>960,6</b>	<b>4 632,6</b>	<b>9 147,1</b>	<b>18 621</b>
	<b>Kg/hab</b>	<b>128,1</b>	<b>62</b>	<b>1</b>	<b>7,2</b>	<b>55,5</b>	<b>52</b>	<b>249</b>	<b>492,1</b>	
2023	<b>Tonnages</b>	<b>2 130</b>	<b>1 124</b>	<b>27</b>	<b>110,16</b>	<b>1 040,84</b>	<b>934,34</b>	<b>4 040,08</b>	<b>8 255,42</b>	<b>18 672</b>
	<b>Kg/hab</b>	<b>124</b>	<b>60,19</b>	<b>1,44</b>	<b>5,9</b>	<b>55,7</b>	<b>50</b>	<b>216,37</b>	<b>442,12</b>	
2024	<b>Tonnages</b>	<b>2 314,48</b>	<b>1 149,34</b>	<b>8,28</b>	<b>118,6</b>	<b>1 039,02</b>	<b>908,7</b>	<b>4 547,64</b>	<b>8 928,44</b>	<b>18 546</b>
	<b>KG/hab</b>	<b>124,79</b>	<b>61,97</b>	<b>0,44</b>	<b>6,4</b>	<b>56,02</b>	<b>49</b>	<b>245,2</b>	<b>481,42</b>	

On constate une hausse de la production de déchets par habitant portée essentiellement par une augmentation des dépôts de déchets en déchèterie.

### 5.1 Ordures ménagères résiduelles

La production individuelle d'ordures ménagères est en baisse constante depuis 2020, passant de **130 à 128** kg/habitant entre 2021 et 2022 puis de 128 à 124 de 2022 à 2023. En 2024, on constate une légère hausse de la quantité d'ordures ménagères par habitant ce qui pourrait indiquer sur le long terme une baisse du tri des déchets par les ménages avec 124.79 kg/hab.



### 5.2 Emballages ménagers recyclables

Après une stabilisation à 62 kg par habitant, la quantité des emballages ménagers recyclables collectés descend légèrement en 2023 à 60 kg par habitant. On constate une légère hausse de la quantité d'emballages ménagers recyclables avec 61.97kg par habitant en 2024.

Les refus de 2021 et 2022 étaient stables, respectivement de 7.1 et 7.2 kg par habitant. On constate qu'en 2023 la quantité de refus par habitant est passée à 5.9 kg ce qui représente une nette baisse. En 2024, la quantité de refus de tri augmente à 6.4kg par habitant.

Il faut remarquer qu'en 2024, la quantité d'emballage ménagers recyclables a plus augmentée que la quantité de refus de tri.

Les usagers ont tendance à vouloir réduire le volume des déchets allant dans leur bac gris pour limiter le montant de leur redevance incitative. Par conséquent, ils ont tendance à vouloir réaliser un « sur-tri » et déposent dans leur bac jaune notamment des plastiques ou divers objets (électroménagers, couchages pour animaux, ...) qui doivent aller dans leur bac gris. Ces erreurs sont faites volontairement ou par méconnaissance.

**Les principales erreurs de tri recensées :** sacs d'ordures ménagères, verre, chips polystyrènes, vaisselle plastique, électroménagers, équipements animaliers...

Il convient de mettre dans le bac jaune uniquement : le papier, les magazines, les cartonnettes, les briques alimentaires, les emballages métalliques, les bouteilles et flacons plastiques, pots de yaourt, ...

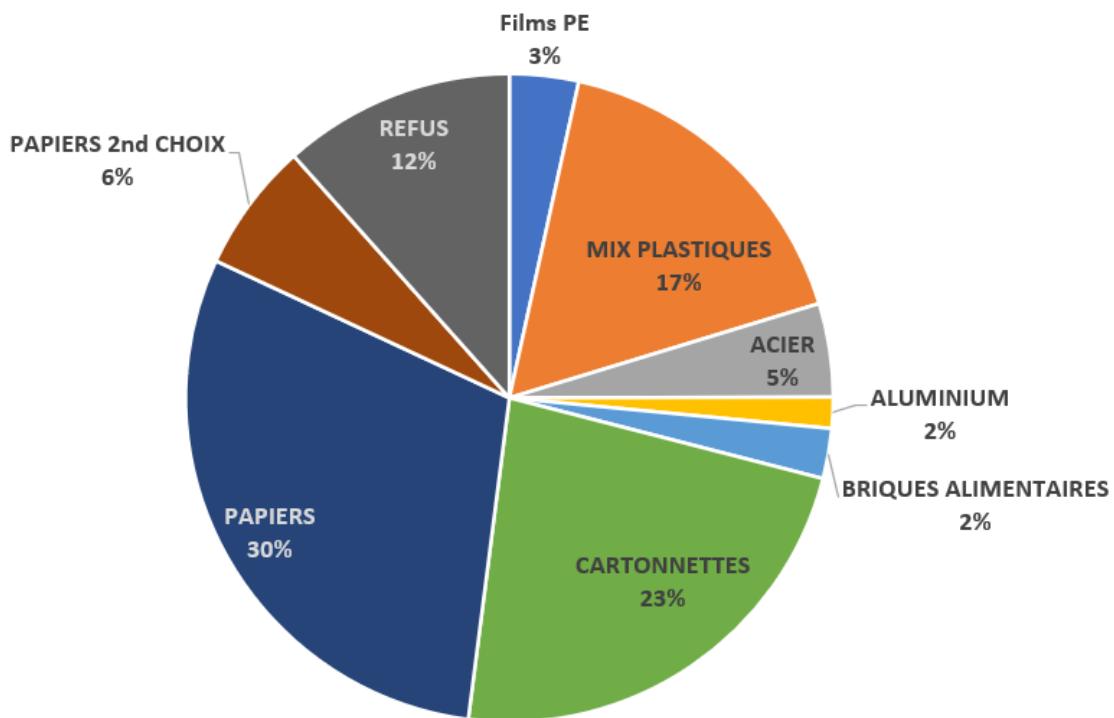
Les emballages présentés dans les bacs jaunes par les habitants sont recyclés après avoir été triés à l'unité de tri des recyclables de Pontarlier. Les emballages y sont séparés par matériau avant d'être expédiés sous forme de balles dans les usines de recyclage.

Ils sont ensuite transformés dans des usines de recyclage en une nouvelle matière première (dite « secondaire »), et réutilisés ensuite par les industriels pour fabriquer de nouveaux produits.

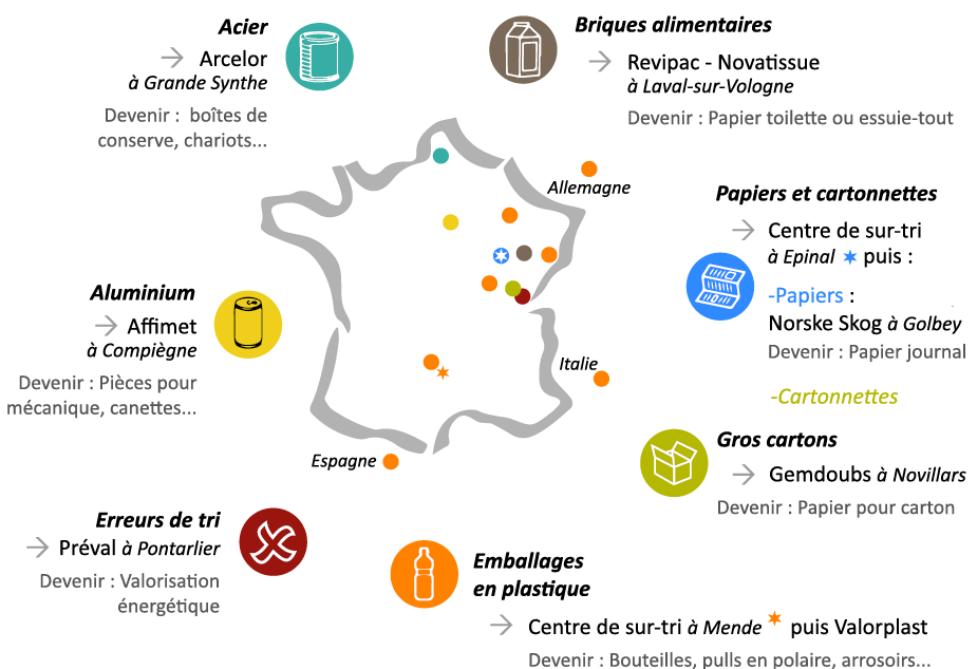
Le recyclage permet de fabriquer des nouveaux produits en économisant des matières premières.

Parce qu'il conduit à leur recyclage, le tri des emballages a un impact direct sur l'environnement. Il permet d'économiser des ressources naturelles, de l'énergie et de l'eau.

Composition du Flux "Emballages et papiers" en kg / habitant / an



Where are our packaging sent?



55 % des matériaux sont envoyés en Franche-Comté.

### 5.3 Verre

Le tonnage de 2024, de verre s'élève à 908.7 tonnes ce qui représente environ 49 kg par habitant.

La quantité de verre collectée est variable chaque année mais on peut malgré tout noter que la tendance est à la baisse des tonnages. Il faut noter que le verre est un matériau recyclable à l'infini et qu'il n'est pas forcément intéressant, d'un point de vue environnemental, de voir les tonnages de collecte du verre baisser. Cela peut se traduire par des conditions économiques défavorables, les produits avec emballages en verre étant généralement plus onéreux.

### 5.4 Déchèterie

Concernant les grandes variables en déchèterie :

- L'année 2024 est marquée notamment par 1 170.96 tonnes de déchets verts déposés en déchèterie plus du double de l'année 2023. Cela s'explique notamment par les conditions météorologiques relativement humides favorisant le développement des végétaux.
- La quantité de déchets incinérables en déchèterie a diminué de 26% pour l'année 2024, cela s'explique notamment par la mise en place des nouvelles consignes de tri en déchèterie qui ont réorientées les déchets vers d'autres flux et évités de coûts.

Les tonnages de déchets apportés en déchèterie avaient fortement diminué ces dernières années du fait de la mise en place du contrôle d'accès et de la facturation des apports au-delà d'un seuil de petits apports. Ce seuil a évolué au 1<sup>er</sup> décembre 2015 pour passer de 6 à 9 accès de petits apports compris dans la part fixe.

Analyser les évolutions est toujours délicat et nécessite de prendre des précautions quant aux interprétations. Des pistes d'explication vont donc être évoquées, celle-ci seront à confirmer en fonction de l'évolution des tonnages des années futures.

Concernant les gravats ou inertes, l'augmentation du tonnage constatée résulte essentiellement d'un meilleur comptage de l'ensemble des apports. Auparavant, certains petits apports d'inertes n'étaient pas pesés et étaient déposés directement sur le site contigu à la déchèterie.

Au début de l'été 2015 à la suite de l'ouverture de l'unité de broyage de Pontarlier, les déchets acceptés en incinérable ont évolué, il n'y a plus de restrictions de tailles. Seuls quelques types de déchets ne peuvent être dirigés vers les incinérables soit en raison de leur nature incombustible soit pour des raisons techniques liées au broyage. C'est notamment le cas des grandes quantités de laine de verre, des mélanges de plâtre et de brique, du siporex, des huisseries, des parebrises, des souches d'arbre, du béton armé, et des morceaux de toit bitumé qui doivent être déposés en non valorisables. Une nouvelle filière a également été mise en place pour recycler le plâtre et donc éviter son enfouissement.

### **ANNEXE 2 : suivi de l'évolution des tonnages**

## 6 Les actions de communication

Les actions de communications sont assurées par Préval dans le cadre de ses missions.

En **ANNEXE 3**, le **bilan 2024 des actions réalisées** pour la mobilisation territoriale pour réduire et gérer les déchets est présenté.

## 7 Le pouvoir de police 2024

En 2024, dans le cadre de ses missions, le brigadier de police a été sollicité et est intervenu à la suite de :

- 21 informations ou demandes des mairies (maire, adjoints, services administratifs ou techniques)
- 17 informations ou demandes de particuliers
- 11 informations ou demandes de la CCPM (services administratifs, agents de collecte ou de déchèterie)
- 1 informations de différents services (polices municipales, trésor public, services du département)
- 179 patrouilles ou passages ont permis de résoudre différents problèmes dans les communes de la CCPM.

À la suite des différents dépôts constatés, 139 ramassages (sauf les dépôts de gravats et les dépôts de déchets verts) ont été effectués par l'agent et à de rares exceptions par les services de la commune concernée ou les services techniques de la CCPM.

5 interventions ont été effectuées suite à des brûlages dans des propriétés.

14 interventions ont été effectuées diversement (épaves véhicules, chutes d'arbres, etc).

*En conclusion la présence et la visibilité de l'agent sur les différents secteurs ont entraîné une nette baisse des dépôts, néanmoins les dépôts s'intensifient autour des points de collecte de verres et des tables de pique-nique.*

## 8 Indicateurs financiers

### 8.1. Tarification du service

L'intégration des nouvelles consignes de tri en déchèterie a permis de maîtriser les dépenses de traitement des déchets mais n'a pas réduit pour autant les dépenses du service en raison d'autres facteurs qui les ont augmentées.

#### ❖ Causes

- Augmentation de la TGAP
- Augmentation des salaires.

#### ❖ Conséquences

- Augmentation des coûts de valorisation et de traitement.  
Augmentation du coût de la masse salariale.
- Augmentation du prix de la levée des bacs d'ordures ménagères

Rappel des tarifs appliqués depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019 :

Part fixe « collecte des OM »

Volume du bac	80 l	120 l	180 l	240 l	340 l	660 l
Tarif pour les zones collectées toutes les semaines	33 €	49.5 €	74.25 €	99 €	140.25 €	68,97 €
Tarif pour les zones collectées toutes les 2 semaines	22 €	33 €	49.50 €	66 €	93.50 €	22,22 €
Tarif pour des usagers collectés de façon excentrée	0 € *	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Part variable « prix de la levée du bac gris »

Volume du bac	80 l	120 l	180 l	240 l	340 l	660 l
Prix unitaire pour les 19 premières levées/an	3.30 €	4.40 €	5.61 €	6.82 €	8.91 €	24.21 €
Prix unitaire à partir de la 20 <sup>ème</sup> levée	4.62 €	6.16 €	7.85 €	9.55 €	12.47 €	24.21 €

Sacs prépayés (optionnel)

Afin de répondre à un surplus de déchets occasionnels ou imprévus

1.65 € le sac de 30L

2.75€ le sac de 50L

Gros apports

Les tarifs 2023 ont évolués à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022. Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 novembre 2022, la base tarifaire était identique à 2021.

L'évolution des coûts par flux :

	Coût en € par tonne ou par habitant				
Collecte	2020	2021	2022	2023	2024
OMr	123.20	<b>127.60</b>	<b>150.15</b>	<b>162.25</b>	<b>168.30</b>
TGAP	6.60	<b>12.10</b>	<b>13.20</b>	<b>14.30</b>	<b>15.40</b>
TRI	146.30	<b>144.90</b>	<b>151.92</b>	<b>167.73</b>	<b>173.02</b>
Refus de tri	123.20	<b>127.60</b>	<b>150.15</b>	<b>162.25</b>	<b>161.42</b>
Préval					
Contribution service REP	0.41€ / hab	0.45€ / hab	0.46€ / hab	0.69€ / hab	0.71 / hab
Contribution compostage / biodéchets	-	-	-	<b>1.79€ / hab</b>	<b>1.85€ / hab</b>
Contribution forfaitaire	1.55€ / hab	1.70€ / hab	1.73€ / hab	1.85€ / hab	1.90€ / hab
Participation pôle communication	2.83€ / hab	3.08€ / hab	3.15€ / hab	2.31€ / hab	2.92€ / hab
Contribution économie circulaire					0
Déchèterie					
Incinérable	134.20	<b>133.35</b>	<b>155.09</b>	<b>170.38</b>	<b>176.19</b>
TGAP	6.60	<b>12.10</b>	<b>13.20</b>	<b>14.30</b>	<b>14.77</b>
Non Valorisable	152.90	<b>152.25</b>	<b>225.77</b>	<b>255.84</b>	<b>269.03</b>
TGAP	19.80	<b>31.50</b>	<b>42.20</b>	<b>53.81</b>	<b>61.19</b>
Plâtres	161.70	<b>160.65</b>	<b>164.58</b>	<b>181.46</b>	<b>186.74</b>
Plâtre PMCB					0
Cartons	42.90	<b>43.05</b>	<b>47.48</b>	<b>52.22</b>	<b>53.81</b>
DDS hors REP	1442.10	<b>1432.20</b>	<b>1465.40</b>	<b>1612.04</b>	<b>1660.57</b>
DDS REP	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Déchets verts	42.90	<b>43.05</b>	<b>47.48</b>	<b>52.22</b>	<b>53.81</b>
Bois	90.20	<b>90.30</b>	<b>103.39</b>	<b>113.94</b>	<b>117.11</b>
Bois PMCB					0
Huile minérales	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ampoules	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Souches	100.84	<b>100.08</b>	<b>103.39</b>	<b>113.94</b>	<b>120.27</b>
Huisseries	133.69	<b>133.35</b>	<b>136.10</b>	<b>149.81</b>	<b>154.03</b>

<b>Huissier PMCB</b>					<b>0</b>
<b>Amiante</b>	1178.32	<b>1214.85</b>	<b>1242.79</b>	<b>1367.28</b>	<b>1408.43</b>
<b>Piles</b>	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Néons</b>	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Plastiques souples</b>	133.69	<b>133.35</b>	<b>136.10</b>	<b>149.81</b>	<b>154.03</b>
<b>Pneus jantés</b>	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Pneu REP</b>	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Pneu vl non conformes</b>	190.34	<b>210</b>	<b>215.22</b>	<b>236.85</b>	<b>243.71</b>
<b>Pneu agraires</b>	304.78	<b>57.75</b>	<b>59.08</b>	<b>65.41</b>	<b>121.33</b>
<b>Pneu PL</b>	279.85	<b>28.35</b>	<b>28.49</b>	<b>31.65</b>	<b>32.71</b>
<b>Traverses ch. fer</b>	231.13	<b>229.95</b>	<b>844</b>	<b>928</b>	<b>955.83</b>
<b>Films plastiques</b>	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Déchets verts non triés</b>	173.35	<b>173.25</b>	<b>527.50</b>	<b>580.25</b>	<b>598.19</b>
<b>TLC</b>	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Livres</b>	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Palette</b>	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Modèles facture

### 8.2. Effectif du service

Les collectes des ordures ménagères résiduelles, du tri et le gardiennage de la déchèterie sont réalisés en régie. Le service de gestion des déchets comprend :

➤ 17.7 Equivalent temps plein ETP, répartis de la manière suivante :

- 1 Directeur de pôle à 0.15 ETP
- 1 Responsable de service à 1 ETP
- 1 Chef d'équipe collecte à 1 ETP
- 5 agents de collecte à 5 ETP
- 1 agent pour gestion des bacs 1 ETP
- 4 agents de déchèterie à 3.5 ETP
- 2 agents polyvalent à 2 ETP
- 3 agents chargés des relations usagers à 2.47 ETP
- 1 agent de police intercommunale à 0.90 ETP
- Des services administratifs : DGS, les services ressources humaines, comptabilité, marchés publics représentant globalement 1.46 ETP

Avec le déploiement des nouvelles filières de tri en déchèterie, un agent a été recruté dans l'équipe de déchèterie pour renforcer l'équipe au regard de la charge de travail devenue plus importante.

### 8.3. Les composantes du budget

En France, dans un contexte où les coûts de gestion des déchets sont en augmentation, les élus de la Communauté de Communes souhaitent que la gestion des déchets soit réalisée dans un souci de coûts maîtrisés.

Ci-dessous, les grandes composantes issues du compte administratif et du budget :

Le total des **dépenses de fonctionnement** s'élève à **2 623 914.42 €** dont :

- 740 836.89 € de frais de personnel au chapitre 012
- 1 160 982.64 € de charge au chapitre 65, payé à Préval pour le traitement des ordures ménagères résiduelles, des emballages recyclables, des déchets de déchèterie (bois, cartons, huisseries, non valorisable, communication, déchets verts, encombrant, huiles, plâtre...)
- 381 390.96 € au chapitre 011 pour les charges à caractère général (entretien véhicules, assurances, ...)

Les **recettes de fonctionnement**, qui s'élèvent à **2 524 153.92 €**, proviennent essentiellement de :

- La redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères pour 2 208 000.98 €.
- La vente et des soutiens des éco-organisme pour 302 160.16 €.

## 9 Ouverture de la Recyclerie « Re Bon »

Le territoire repense ses ressources à travers un projet solidaire et collaboratif : la recyclerie Rebond a ouvert ses portes en mai 2021.

La raison d'être de l'association s'articule notamment autour de trois thématiques :

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de salariés en insertion à travers toutes activités concourant à cet objectif,
- Valoriser, réemployer et vendre des objets destinés à être jetés,
- Sensibiliser la population aux démarches responsables de consommation, à la gestion, au tri et à la valorisation des déchets ainsi qu'à l'éducation à l'environnement.



## Une recyclerie citoyenne

Re Bon a été façonnée grâce aux forces vives du territoire ! L'association qui pilote la recyclerie est composée de citoyens, de structures du réemploi partenaires (Frip'Vie, ENVIE et Emmaüs Le Russey) et de collectivités.



### Nos raisons d'être



La reprise d'une activité salariée au sein de la recyclerie permet à des personnes de **reprendre confiance en leur potentiel** et de renouer avec le monde du travail, à travers les activités de collecte, valorisation et vente d'objets.

L'accompagnement proposé aux personnes en insertion vise à leur permettre de **rebondir vers un emploi pérenne ou vers une formation qualifiante**.



La recyclerie accueille des objets et matériaux sur site, en déchèterie ou encore via des collectes à domicile.

Les objets sont nettoyés, réparés ou transformés, puis **remis en vente à des prix abordables**.



### Encourager une consommation alternative

L'association développe et encourage l'achat d'occasion, qui est un mode de consommation permettant de **préserver les ressources naturelles et humaines** !

Des activités d'éducation à l'environnement et des événements sont proposés par l'association.

**"La recyclerie est une véritable fabrique à initiatives !**

Elle développe des solutions sociales et environnementales innovantes. !!

### Née grâce à l'élan du territoire !

#### Une recyclerie ? A Maîche ?

Une étude de territoire a été pilotée par Préval Haut-Doubs. Les acteurs locaux du réemploi ont été associés pour **pré-dimensionner la recyclerie suivant les besoins du territoire**, dans une logique de complémentarité avec l'existant.

#### Imaginons ensemble la future recyclerie !

Le projet de recyclerie a été **co-construit avec la population** (citoyens, entreprises, associations, acteurs sociaux, acteurs du réemploi...), en parallèle de la construction du bâtiment. Plus de **80 personnes** ont participé aux soirées citoyennes ! Cette démarche a été accompagnée par France Active Franche-Comté et la Fruitière à Energies.

#### L'association Re Bon est créée !

L'assemblée générale constitutive de l'association et l'arrivée de la **première salariée** ont ancré véritablement le projet sur le territoire et marqué le début de l'engagement des hommes et des femmes qui font vivre aujourd'hui Re Bon !

**Rejoignez-nous !**



### Ils nous soutiennent !

Soutenu par



## ANNEXE 1 RPQS - Liste des eco-organismes

Matériaux	Prestataire de transport	Prestataire de traitement et lieu de traitement	Type de traitement et destination finale
Matériaux incinérables	Haut-Doubs Recyclages (25)	Unité de broyage Valopôle Pontarlier (25) puis UVÉ	Valorisation énergétique
Non valorisables	Haut-Doubs Recyclages (25)	Sita Centre Est – Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux – Fontaine Les Clerval (25)	Enfouissement
Ferrailles	DERICHEBOURG	DERICHEBOURG - Franois (25)	Valorisation matière
Cartons	Haut-Doubs Recyclages (25)	Centre de tri Valopôle Pontarlier (25) puis Gemdoubs Novillars (25)	Valorisation matière Papeteries
Bois	COVED – Les Fins (25)	COVED – Les Fins (25) tri puis en envoi au lieu de traitement à la papeterie Norske Skog Golbey (88)	Valorisation énergétique
Rembourrés/Mixtes	COVED – Les Fins (25)	COVED – Les Fins (25) tri puis en envoi au lieu de traitement Recosta à Pfäffatt (68)	Valorisation matière
Plâtre	Doubs Recyclage (25)	Ritleng Revalorisations – Rohr (67)	Valorisation matière
Plastique	Doubs Recyclage (25)	EGLOG à Talange (57)	Valorisation énergétique et matière
Huile minérale	Chimirec Centre Est (39)	Chimirec Centre Est (39)	Valorisation matière
Laines de verre	Doubs Recyclage (25)	Isover St Gobain -Orange (84)	Valorisation matière
Laines de roche	Doubs Recyclage (25)	Bourgogne recyclage - Travoisy (21)	Valorisation matière
Déchets Dangereux Spéciaux Eco-DDS	Chimirec Centre Est (39)	Chimirec Centre Est (39)	Valorisation énergétique et matière à Longvic (21)
Déchets Dangereux Spéciaux (hors Eco-DDS)	Prestataire Triadis	Triadis Services – Beaufort (39)	Traitement physico-chimique à TREDI Salaise(38)
Huile végétale	Prestataire Triadis	Triadis Services – Beaufort (39)	Valorisation matière
Piles	Demain environnement	Demain environnement-Lons le Saunier (39)	Valorisation matière
Articles de bricolages thermiques	Demain environnement	Demain environnement-Lons le Saunier (39)	Valorisation matière
Articles de sports et loisirs	Demain environnement	Demain environnement-Lons le Saunier (39)	Valorisation matière
Articles de bricolage et jeux jouets	Coved Faimbe	Coved Faimbe	Valorisation matière
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (froid, écrans, PAM)	Envie 2e	Envie2e Valentigney	Valorisation matière et énergétique
D3E (Hors-froid)	Jura Logistiques (39)	ETS Metallurgiques E.Godard (21)	Valorisation matière et énergétique
Cartouches d'encre	Préval Haut-Doubs	Pré-tri par les chantiers valoristes de Houtaud puis KNO3 - Villers Le Lac (25)	Valorisation matière
Radiographies (avant 2002)	Préval Haut-Doubs	Massification sur site des chantiers valoristes à Houtaud puis KNO3 - Villers Le Lac (25)	Valorisation matière
Pneus non jantés	Gilles Henry (54)	Gilles Henry (54)	Valorisation matière et énergétique
Pneus jantés	Préval Haut-Doubs	Déjantage par les chantiers valoristes à Houtaud (25)	Jantes : valorisation matière - Doubs Recyclage à Pontarlier / Pneus : valorisation matière et énergétique - Alpha Recyclage à Brevans (39)
Déchets verts	Doubs Recyclages (25)	Broyage à Pontarlier par Sapolin Frères – Naisey Les Granges (25)	Valorisation organique : Co-compostage secteur CCGP et compostage plateforme Pontarlier (depuis 2005)
Tubes fluorescents et Lampes usagées	SUEZ	SUEZ - Chemaudin (25)	Valorisation matière
Batteries	DERICHEBOURG	DERICHEBOURG - Franois (25)	Valorisation matière
Capsules Nespresso	SUEZ	SUEZ - Chemaudin (25)	Valorisation matière et organique

## ANNEXE 1 – Suivi de l'évolution des tonnages

*Tonnages collectés à la déchèterie de Maîche par type de déchets*

Type de déchets	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Gravats	252,04	281,7	314,32	306,4	316,8	323	360 +176 =536		245.4
Gravats ISDI									338.725
ABJ JJ ( Jeux Jouets )									6.55
ABJ Th ( Thermique )									3.608
ASL ( articles de sport et loisir )									17.489
Plastiques REP									68.77
Incinérables	733,66	788,6	926,2	891	844,4	997	1054	1102.68	873.51
Non valorisables	196,54	221,49	200,96	193	166,1	337	356	307.58	293.98
Plâtre	88,98	94,17	107,34	104	111,1	107	100	100.28	15.47
Plâtre PMCB									92.7
Films plastiques			2,114	3,5	2,3	2.03	2,06	2.63	6.11
DEA Meubles	301,56	354,52	417,72	431	411,8	527	500	508.48	58.18
Rembourré mixte									152.76
Déchets Verts	671,96	502	610,97	655	773,5	658	888	560.92	1170.96
Bois	631,08	699,2	826,44	855	607,3	396	561	391.65	60.37
Bois PMCB									714.14
Métaux	178,8	190,28	223,58	211	200,3	196	203	202	197.7
Cartons	184,46	181,82	196,34	257	233	252	247	226.22	228.34
DEEE	151,19	168,519	194,94	194	183,6	199	103	176.18	183.42
DDS Déchets Dangereux Spécifiques	7,79	8,762	9,38	10,47	12,6	16.11	15,77		23.56
DDS Eco DDS	10,83	16,002	18,41	20,7	20,6	23.02	20,48	17.58	23.069
Ampoules Néon		0,693	0,813	1,21		0.74	1,36	1.043	0.896
Batteries	6,35	5,859	5,51	8,05	6,05	5.79	7,44	7.309	7.134
Huiles minérales	6,93	9,52	9,18	8,19	9,36	9.99	7,92	15.93	12.93
Huiles végétales	3,4	5,688	5,24	5,5	2,65	1.24	4,33	3.026	4.859
Huisseries					10,9	14.50	10,53	14.728	1.389
Huisserie PMCB									42.352
Livres (réemploi)			1,575	3,75	5,1	5.21	4,54	3.331	3.752
Pneus	45,03	55,773	66,38	75	67,7	82	61	77.08	82.16
Pneus jantés		5,912	3,45	2,86	12	18.75	15,10	16.596	13.797
Pneus non conformes (facturés)			4,856	1,4		0	0		
Cartouches d'encre	0,57	0,447	0,404	0,36	0,48	0.33	0,65	0.501	0.51

Piles	<b>1,76</b>	<b>2,445</b>	<b>2,59</b>	<b>2,43</b>	<b>3</b>	<b>3.02</b>	<b>2,77</b>	<b>2.089</b>	<b>2.435</b>
Capsules Nespresso + dolce gusto	<b>1,06</b>	<b>1,414</b>	<b>1,13</b>	<b>1,16</b>	<b>1.01</b>	<b>0.22</b>	<b>0,16</b>	<b>1.611</b>	<b>1.22</b>
Palettes					<b>7,68</b>	<b>24.86</b>	<b>18,09</b>	<b>12.677</b>	<b>14.313</b>
Laine de roche									<b>0.775</b>
Laine de verre									<b>8.136</b>
Souche									<b>18.44</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 486,9</b>	<b>3 687,7</b>	<b>3 860,7</b>	<b>4242</b>	<b>4009.3</b>	<b>4199.81</b>	<b>4645,2</b>		

Amiante		<b>1,73</b>	<b>1,416</b>	<b>1,48</b>	<b>1,24</b>	<b>2.485</b>	<b>1,8</b>		
---------	--	-------------	--------------	-------------	-------------	--------------	------------	--	--



MOBILISATION TERRITORIALE  
POUR RÉDUIRE ET GÉRER LES DÉCHETS

# BILAN 2024

*du Programme Local de Prévention des Déchets  
Ménagers et Assimilés (PLPDMA)*



# ACCOMPAGNER & SENSIBILISER POUR LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

## FAVORISER L'USAGE DE CONTENANTS RÉUTILISABLES

### MISE À DISPOSITION DE VAISSELLE RÉEMPLOYABLE

Mise à disposition de contenants réemployables (gobelets, carafes, barquettes pour les organisateurs d'événements.

#### Résultats :

- **200 000** contenants réemployables utilisés sur **67** événements participants
- **11** événements accompagnés via Ecocup (**23 595** gobelets mis à disposition dont **15 279** utilisés)
- **56** prêts en direct auprès de Préval (= **148 485** gobelets, **2 856** carafes et **5 859** barquettes)

#### Objectifs PLPDMA :

- 65 prêts / an
- Augmenter de 30% l'usage de gobelets réutilisables d'ici 2026



En 2025, l'offre a évolué et une expérimentation de lavage local a été menée (voir page 6).

## ACCOMPAGNER DES PUBLICS CIBLÉS

Préval propose une mise à disposition gratuite de matériels mutualisés afin d'inciter et d'encourager les initiatives vertueuses de tri et de réduction des déchets.

### MUTUALISER ET METTRE À DISPOSITION DU MATERIEL

Prêt de matériels hors gobelet et hors matériel pédagogique.

#### Résultats :

- **76** associations / écoles/ collectivités emprunteuses
- **56** kits « nettoyons la nature » lors de **40** opérations de nettoyage
- **7** expositions (longue vie des déchets + consignes de tri)
- **36** prêts de totems de tri pour **14** manifestations
- **1** prêt des bâches éco-événements

#### Objectif PLPDMA : 40 prêts / an



# AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE TRI

## RÉPONDRE AUX SOLICITATIONS DES USAGERS

Rencontres ou réponses aux usagers à la demande ou en réponse aux sollicitations des Communautés de Communes.

### Résultats :

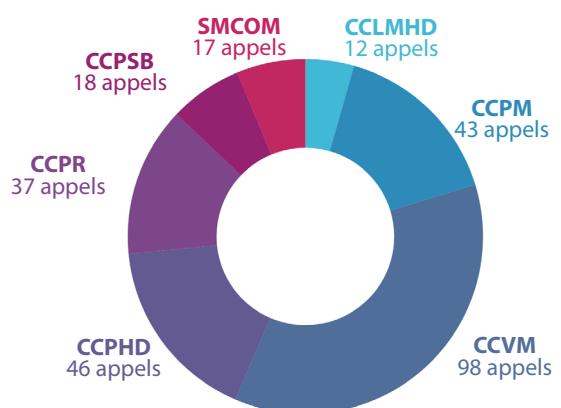
- **SMCOM** : 6 usagers rencontrés en porte-à-porte
- **CCPM** : courriers rappel consignes de tri dans deux collectifs

### Objectif PLPDMA : réponse à la demande

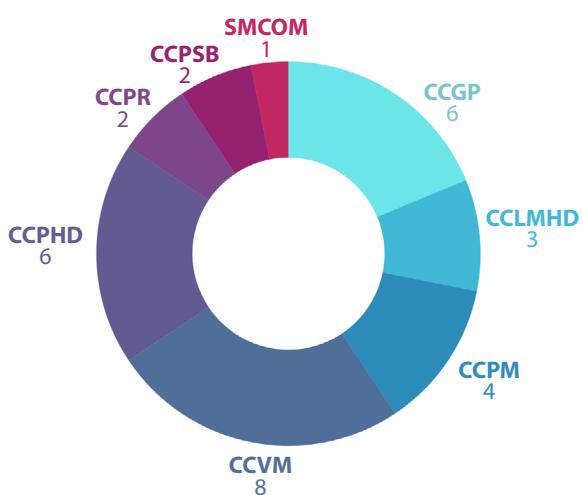
Autres demandes :

- **CCPM** : Sensibilisation de l'équipe des chauffeurs-rippers aux consignes de tri et accompagnement de problèmes de tri au niveaux de 2 collectifs (courriers + affiches)

Répartition des suivis de collecte par adhérent



Répartition des accompagnements par adhérent



## RÉPONDRE AUX SOLICITATIONS DES STRUCTURES

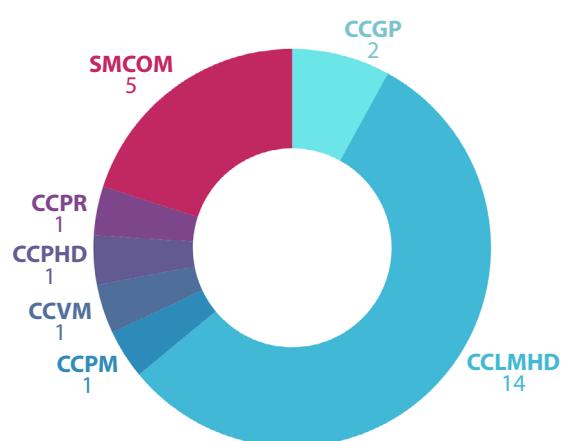
Accompagnement des associations, structures publiques et entreprises dans la bonne gestion de leurs déchets. Répondre aux questionnements des professionnels concernant les consignes de tri, les dispositifs de prévention, le fonctionnement du service et les solutions de valorisation des déchets.

### Résultats :

- 41 professionnels conseillés à la demande

### Objectif PLPDMA : réponse à la demande

Répartition des événements par adhérent



## AGIR AVEC LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS

Accompagnement et conseil auprès des organisateurs d'événements pour le tri et la gestion de leurs déchets.

### Résultats :

- 25 éco-événements accompagnés

### Objectif PLPDMA : 5 éco-événements accompagnés

# AMÉLIORER ET DÉPLOYER L'OFFRE D'ANIMATIONS

## VISITES DE VALOPÔLE

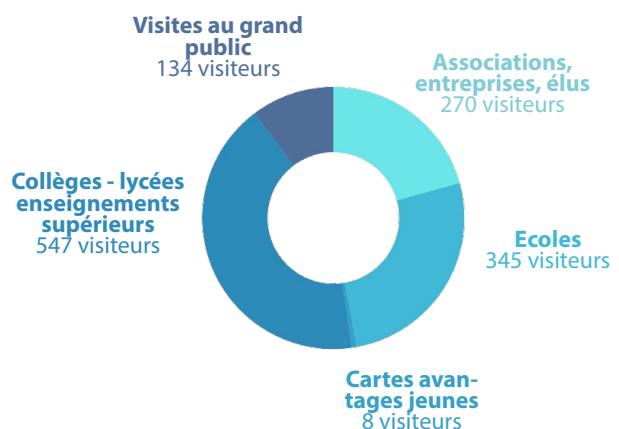
Les visiteurs passent 2h en immersion au cœur des installations de tri et valorisation et de son espace ludique. Ils sortent en général boostés pour activer les bonnes pratiques en matière de réduction et tri des déchets.

### Résultats :

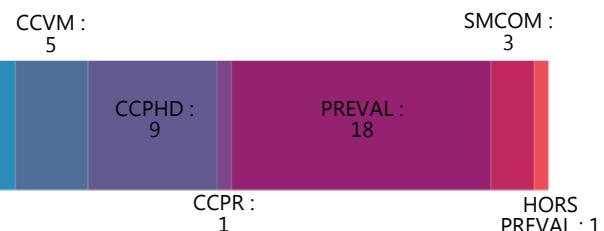
- **1304** visiteurs avec **97** groupes
- 64 conseillers municipaux des communes ont visité Préval avec un temps d'échange

**Objectif PLPDMA :** entre 100 et 150 visites / an

Répartition des groupes accueillis selon le type de public



### Répartition des groupes accueillis par adhérent



## ACCOMPAGNEMENTS DE PROJETS EDUCATIFS

### Catalogue des animations scolaires

- Intervention et accompagnement de projets éducatifs dans les écoles primaires et collèges (cycles II, III, IV).
- Accompagnement des structures d'accueil périscolaire pour des animations et des actions.

### Résultats :

- Animations sous forme de projets - 3 séances par classe : **49** classes (du primaire au lycée) soit **136** séances/animations soit **1196** élèves
- Institut de formation (GRETA) : **1** séance avec **8** personnes
- Partenariat avec radio P'tit Gibus et RCV : **16** émissions

**Objectif PLPDMA :** 20 projets d'établissement / an



### Répartition des animations scolaires par adhérent



## PRÊTS DE MATÉRIELS

### Résultats :

- **12** associations/ écoles / collectivités emprunteuses.

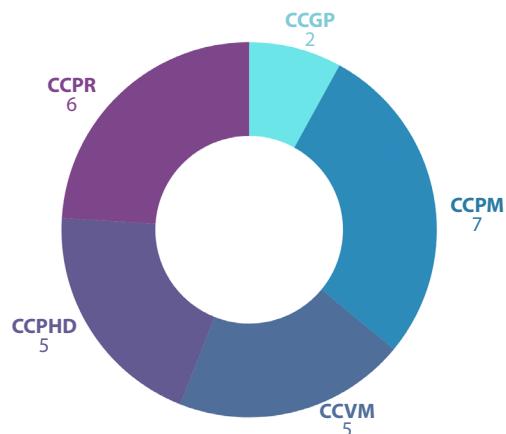
**Objectif PLPDMA :** 5 prêts/ an

## ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Animations : ateliers & stands sur demande.

### Résultats :

- **25 animations réduction des déchets (stands et ateliers)**
- **352 participants**



## PROGRAMME D'ANIMATIONS ZÉRO DÉCHET

De nombreuses animations Zéro déchet ont eu lieu suite à l'appel à projet.

### Résultats :

- **53 animations/ateliers réalisés par 12 intervenants**
- **614 participants**

**Objectif PLPDMA :** 115 animations grand public / an



## FAVORISER L'USAGE DE TEXTILES SANITAIRES RÉUTILISABLES

### AUPRÈS DES FAMILLES

Accompagnement des parents avec notamment le développement de kits d'essai, et de points d'informations, en partenariat avec les structures d'accueil de la petite enfance.

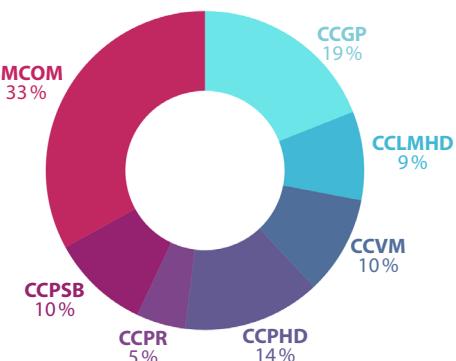
### Résultats :

- **4 structures accueillent sur RDV les familles qui souhaitent emprunter des kits**
- **21 kits empruntés**
- **8 accueils pour conseil**

**Objectif PLPDMA :** 100 familles utilisatrices sur la période 2020-2023



Repartition des prêts de kits de couches lavables



## ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE



L'action s'est terminée le 31 Décembre 2023.  
Il y a toujours un lien avec les structures qui utilisent les couches lavables si elles ont besoin de conseils ou de renseignements.  
Mise en lien avec la blanchisserie du Refuge.



# FAIRE ÉMERGER ET STRUCTURER DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES RÉDUISANT LES DÉCHETS

## DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES DE RÉEMPLOI DE CONTENANTS (BOUTEILLES - BOCAUX ... )

### RÉFEXION COLLECTIVE POUR L'ÉMERGENCE DE LA CONSIGNE

#### Résultats :

- Mise en place et accompagnement d'un consortium intégrant des producteurs locaux et des supermarchés pour mettre en place une consigne locale, collectée en magasin.
- Dépôt d'une demande de subvention pour ce projet auprès de CITEO.
- Crédit d'opération «Comtois, Rends-Moi !» qui regroupe toutes les actions portées par Préval en faveur du réemploi des contenants.



### FACILITER LA CRÉATION D'UNE CENTRALE DE LAVAGE LOCALE

Parallèlement au projet sur le réemploi des bouteilles en verre avec Alternative 7, une stratégie est également en construction pour mettre en œuvre une expérimentation sur le réemploi des bocaux et autres contenants en créant un dispositif de lavage local.



L'évènement musical le «Festival de la Paille» a été un partenaire clé pour développer l'offre et le lavage local.

#### Résultats :

- Activité de lavage de contenants pour l'évènementiel à partir de Juin 2024 sur la station de lavage : **157 000 unités lavées**

- Aménagement de la zone de lavage
- Diversification de l'offre de contenants pour l'évènementiel avec l'achat d'une flotte de contenants : **20 000 gobelets, 8 000 barquettes et 600 plateaux-repas**
- Partenariat avec le festival de la Paille : utilisation d'une partie de leur flotte gobelets et de nos barquettes réemployables sur les stands (frites et metsiflette)
- Achat de caisses de transport réutilisables
- Mobilisation des producteurs, restaurateurs et traiteurs dans le démarrage de «Comtois, Rends-Moi!»
- Lavage des bocaux de la marmite solidaire et un accompagnement des producteurs via un partenariat avec Alternative 7 pour faciliter leur passage à des contenants réemployables.

# METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS DU RÉEMPLOI

## COMMUNICATION SUR LES STRUCTURES EXISTANTES

Identifier les acteurs du réemploi et de la réparation et diffuser en permanence les informations pratiques les concernant.

### Résultats :

- ▶ Publications sur les réseaux sociaux de Préval
- ▶ Actions et animations des acteurs du réemploi et des structures ESS

## RECYCLERIE RE BON À MAÎCHE

Suivre l'activité de Re bon annuellement et participer aux conseils d'administration et assurer le suivi et les partenariats inscrits dans la convention entre Préval et ReBon.

### Résultats :

- ▶ Suivi et développement de l'association est assurée
- ▶ Perspectives d'évolution et de développement de l'association : projet d'agrandissement de la recyclerie (espace vente et valorisation) est initié
- ▶ Avant Projet Sommaire présenté à l'automne
- ▶ Début des travaux : 2ème semestre 2025



## CRÉER DEUX PÔLES DE RÉEMPLOI À VALDAHON ET AU BÉLIEU

Nos territoires portent actuellement deux projets de construction de pôles dédiés au réemploi et à l'économie circulaire : à **Valdahon**, avec la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs / au **Bélieu**, avec les Communautés de Communes du Val de Morteau et du Plateau du Russey. Ces projets majeurs et complémentaires sont au cœur des politiques de développement territorial. Ils sont nés suite à deux études d'opportunité menées conjointement par les communautés de communes et Préval. Ils répondent à des besoins en matière de réduction du gaspillage, de sobriété et également de création de valeurs et d'emplois, notamment d'insertion par l'activité économique. Les sites développeront en particulier les aspects suivants : recyclerie, matériaux, café réparation, espace pédagogique, déchèterie, création d'emplois et incubateur d'économie circulaire.

## MOBILISER LES HABITANTS ET ACTEURS

L'ambition de ces projets portés avec les Communautés de Communes du Val de Morteau, Plateau du Russey et Portes du Haut-Doubs est de parier sur l'intelligence collective. Cette co-construction rassemble les forces vives locales, fait émerger les idées et confronte les points de vue des habitants, des entreprises, des associations et des élus. Cette dynamique, animée par France Active Franche Comté, permet de tisser les liens entre les activités existantes et en faire naître de nouvelles.

## Résultats Bélieu :

- 3 réunions de structuration pour faire émerger un modèle économique et définir l'assemblage des différents acteurs au sein du projet
- *Structuration de la gouvernance : engagement et investissement de 6 à 8 citoyens créant un «noyau dur» pour amorcer la future association gestionnaire du site.*
- *Septembre 2024 : lancement du recrutement pour le poste de responsable du pôle de réemploi et d'économie circulaire du Bélieu co-financé par le Fond de Confiance de France Active Franche-Comté et Préval. Ce recrutement se concrétise par une prise de poste pour le début d'année 2025.*



## Résultats Valdahon :

- Réunions de structuration pour l'écriture des statuts de la future association
- Septembre 2024 : organisation de l'Assemblée Générale Constitutive marquant le lancement de l'association issue de la mobilité citoyenne structurée en association collégiale et garante de la structuration de la Maison du Réemploi (incluant la recyclerie et la matériauthèque). Elle participe à une dynamique de coopération avec l'ensemble des acteurs locaux.



## PILOTER LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES

Véritables pôles territoriaux pour la transition écologique et énergétique, ces projets de construction sont menés sous maîtrise d'ouvrage publique. Ces équipements doteront le territoire d'exemples réussis de conception innovante et durable. Ainsi, des architectes, des bureaux d'études pluridisciplinaires et des entreprises artisanales œuvrent ensemble pour l'émergence des bâtiments de demain.

## Résultats Bélieu :

- 1er trimestre 2024 : Publication du marché de travaux du projet
- Juin 2024 : Attribution des premières entreprises et 1er réunion de mise au point avec les entreprises retenues avant le démarrage du chantier
- Inauguration de la matériauthèque éphémère qui accueille les matériaux de réemploi destinés à la construction du projet
- Septembre 2024 : Démarrage du chantier et 1er coup de pelle sur site
- Octobre 2024 : Visite de la scierie Laresche pour le travail du bois local scolyté
- Décembre 2024 : Evènement «pose de la première botte de paille» et attribution de l'ensemble des entreprises pour la réalisation des travaux



## Résultats Valdahon :

- Validation de l'Avant-Projet Sommaire
- Proposition de l'Avant-Projet Définitif avec la présentation des évolutions du projet





# RÉDUIRE LES BIODÉCHETS

## MOBILISER ET ACCOMPAGNER LES CITOYENS

### RÉSEAU LOCAL DE COMPOSTAGE

Le compostage partagé se réalise à l'échelle d'un quartier, d'un immeuble ou d'un établissement. Cette échelle engendre une multiplication des sites sur le territoire et la constitution d'un réseau grandissant des personnes référentes de sites.

#### Résultats :

- **4 formations compostage organisées pour 43 personnes**
- **1 évènement proposé pour les référents sur le jardinage**
- **2 lettres d'information compostage**



### ANIMATIONS SCOLAIRES ET GRAND PUBLIC

Depuis 2023, l'équipe biodéchets propose un programme d'accompagnement de projets scolaires sur les thématiques du compostage et du gaspillage alimentaire. Des animations sont également proposées tout au long de l'année pour le grand public.

#### Résultats :

- **22 classes de primaire accompagnées pour 236 élèves**
- **3 collèges accompagnés pour 213 élèves**
- **1 lycée accompagné contre le gaspillage alimentaire**
- **4 structures pour 64 personnes**
- **Quinzaine « Tous au compost » avec 3 ateliers de fabrication de composteurs : 22 participants, 1 atelier de cuisine : 26 participants, 3 temps Kamishibai : 40 participants et 1 concours photo : 11 participants**
- **« Fête du sol » avec 4 lieux d'exposition photo et 4 temps Kamishibai : 167 participants**
- **1 émission Radio France Besançon**
- **12 temps d'échange sur les sites publics**
- **2 marchés avec stand Gaspillage alimentaire**
- **6 temps d'animation grand public pour 156 personnes**



**Objectifs PLPDMA :** 2 évènements, 3 bulletins d'informations et utilisation systématique de la plateforme de compostage lors de visite de sites.

# TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Généraliser le tri à la source des biodéchets pour les ménages par le compostage de proximité.

## COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Promotion du compostage individuel, solution prioritaire de réduction des déchets, favorisant de retour au sol de la matière organique.

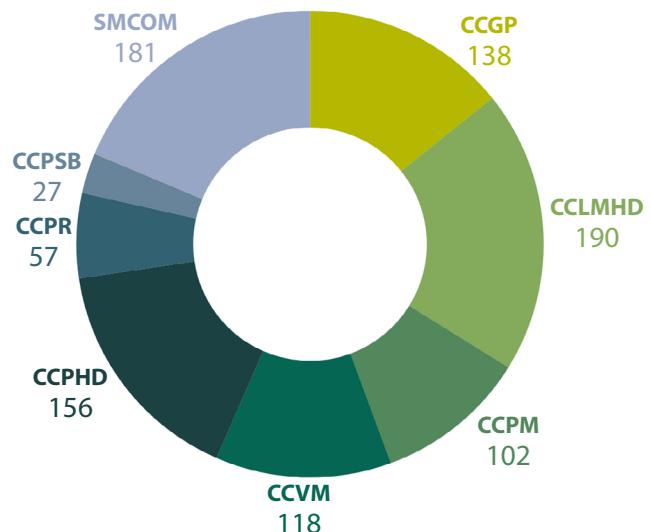
L'opération comporte la vente à tarif préférentiel de composteurs, et l'accompagnement de la pratique.

### Résultats :

- ▶ Organisation de **41** opérations de vente
- ▶ Vente de **978** composteurs
- ▶ **251** foyers se sont équipés pour la 1<sup>ère</sup> fois

**Objectif PLPDMA :** 800 ventes /an

## Répartitions des ventes de composteurs par adhérents



## SITE DE COMPOSTAGE PUBLIC

Développement de solutions à l'échelle des quartiers.

### Résultats :

- ▶ **16** nouveaux sites de compostage public en ville
- ▶ **2** nouveaux sites de compostage public de village
- ▶ **28** sites de compostage public actifs
- ▶ **1 120** foyers participants (600 inscriptions en 2024)
- ▶ **45** tonnes de déchets organiques valorisés

**Objectif PLPDMA :** 65 sites à installer d'ici 2026

## COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE

Accompagnement des projets de compostage partagé en pied d'immeuble, mobilisation des habitants, identification et formation des référents « guides composteurs », communication sur les opérations et suivi pendant un cycle de compostage.

### Résultats :

- ▶ **9** nouveaux sites et **3** sites ré-activés
- ▶ **2** sites agrandis
- ▶ **51** sites actifs suivis
- ▶ **79** référents de sites dont 5 nouveaux formés
- ▶ **17** tonnes de déchets détournés des OM

### Objectifs PLPDMA :

- ▶ 15 nouveaux sites /an
- ▶ Suivi annuel des sites en fonctionnement



# RÉDUIRE LES APPORTS VÉGÉTAUX SUR LES DÉCHÈTERIES

## DES TRÉSORS VERTS DANS MA COMMUNE

Accompagner 2 communes pour identifier les lieux et modes de gestion sources de déchets verts et proposer des solutions visant à les réduire et/ou les valoriser.

### Résultats :

- **2** communes accompagnées sur un diagnostic de leur gestion des espaces verts et mise en place d'un plan d'actions (Doubs et Maîche)

### Objectifs PLPDMA :

- 6 communes accompagnées
- Temps de partage d'expérience

## BROYEUR POUR LES COMMUNES

Mise à disposition gratuite de broyeurs à végétaux pour les communes, afin de réutiliser le broyat produit. Action en partenariat avec les adhérents de Préval qui assurent la gestion quotidienne du prêt du matériel.

### Résultats :

- **2** nouvelles communes ont signé une convention
- **71** communes partenaires fin 2024 (plus de 50% du territoire)
- **39** utilisations : **62** tonnes de broyat de déchets verts

**Objectif PLPDMA :** 5 nouvelles communes / an

## BROYEURS POUR LES PARTICULIERS

Préval propose, informe et conseille les communes afin d'organiser des opérations de broyage de déchets verts apportés par leurs habitants.

### Résultats :

- **5** communes et **1** association ont réalisé une **4** opération de broyage des déchets verts pour les habitants.

## OPÉRATIONS SENSIBILISATION

Opérations sensibilisation à la qualité des déchets verts en déchèteries.

### Résultats :

- **26** interventions réparties sur différentes déchèteries.

# FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU DE STRUCTURES POUR LA RÉDUCTION DU GAPILLAGE ALIMENTAIRE

## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MARMITE SOLIDAIRE

Intégration de Préval au sein du CA de la Marmite Solidaire. Convention pour mettre en place des actions de sensibilisation vers le grand public sur le gaspillage alimentaire.

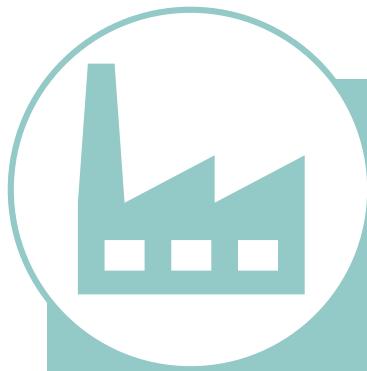


### Résultats :

- **20** animations réalisées sur l'année.

## PARTICIPER À LA MISE EN OEUVRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIALE (PAT) DE LA CCGP

Participation à 4 réunions du PAT de la CCGP pour construire une séquence de sensibilisation au gaspillage alimentaire en milieu scolaire. Projet à mettre en oeuvre en 2025/2026. Suivi des réunions du PAT en projet avec la CCPHD.



# DÉVELOPPER L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

## ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COLLABORATIFS

### BOURSES AUX MATERIAUX

L'événement local dédié au déstockage dans les activités du bâtiment a été organisé pour la sixième édition dans le Haut-Doubs.

Le principe ? Proposer à la vente des surplus et des matériaux réemployables en direct des réserves des entreprises participantes. Une particularité importante de l'événement est de s'organiser sans lieu central : il prend la forme d'un circuit itinérant où chaque entreprise participante accueille les visiteurs dans ses propres locaux.

À ces différentes adresses, les visiteurs de l'événement pouvaient retrouver des stands éphémères mettant en avant les éléments de stocks devenus secondaires dans l'activité professionnelle mais présentant un intérêt fort pour les projets individuels comme l'auto-rénovation, les petits aménagements ou le bricolage créatif. Ainsi, c'est dans un esprit brocante, que particuliers, acteurs associatifs, ou encore agriculteurs, ont pu s'approvisionner à partir de ces matériaux, vendus à très bas prix, mais disponibles en quantité limitée et demandant parfois des étapes de bricolage avant utilisation.

#### Résultats :

- ▶ **11 entreprises participantes**
- ▶ **775 visites recensées (+17%)**
- ▶ **90 tonnes de matériaux remis en circulation (+28%)**
- ▶ **47% d'acheteurs**
- ▶ **132 000 vues sur les réseaux sociaux (+59%)**
- ▶ **62% des marchandises présentées ont trouvé preneur**
- ▶ **131 000€ de chiffre d'affaires**
- ▶ **4 900 visiteurs sur le site internet**



#### Objectif PLPDMA :

- ▶ Mettre en avant la pratique du réemploi
- ▶ Éviter la mise au rebut d'éléments ayant encore une valeur



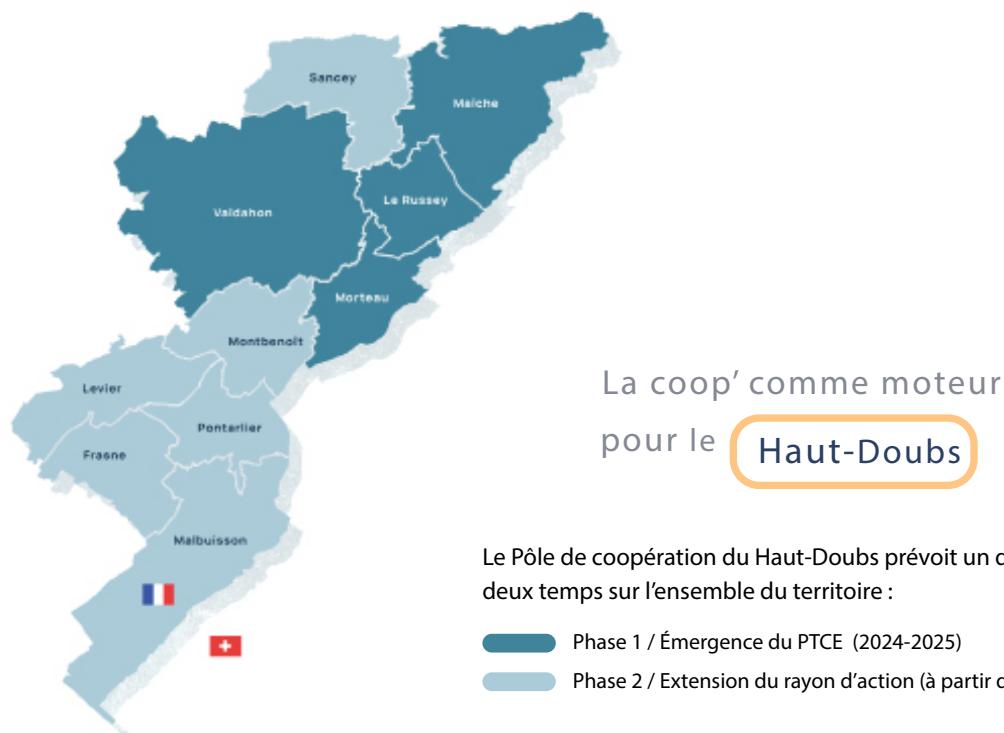


# ANNÉE DE CRÉATION UN PÔLE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DANS LE HAUT-DOUBS

Différentes étapes clés se sont succédées en 2024 pour conduire aujourd’hui à un Pôle de coopération pleinement actif et au service des acteurs économiques du Haut-Doubs.

## RÉUNIR LES ACTEURS LOCAUX POUR AGIR COLLECTIVEMENT

Développement de l’attractivité locale, transition écologique et énergétique : chacun agit déjà à son échelle, mais il est également possible de monter des projets collectifs entre structures pour viser des impacts sur l’ensemble du territoire. Pour ce faire, le Pôle propose de nouveaux espaces de coopération pour les différents acteurs locaux, qu’ils soient issus du secteur public, du secteur privé ou de la société civile.



## UNE NOUVELLE ASSOCIATION TAILLÉE POUR L’ACTION

Créé officiellement le 30 avril 2024 sous la forme d’une association de loi 1901, le Pôle de coopération a été conçu par des acteurs publics et privés dans un seul but : monter des projets multi-acteurs répondant à la fois aux besoins précis de ses adhérents et aux enjeux du territoire. Le PTCE a donc un rôle 100% opérationnel et il vise à agir sur des points de focus spécifiques là où un fort levier d’action en collectif est identifié. Il s’inscrit ainsi en complémentarité avec les offres de service existantes sur le territoire.

Un des grands enjeux de 2024 fût l’identification des premiers chantiers à conduire au sein du Pôle face à la diversité des besoins et des enjeux locaux. Le champ d’action s’est précisée au fil de l’année. Un premier point de départ a

été donné par la rédaction d'un plaidoyer commun, fixant comme raison d'être du Pôle de coopération le fait de : « Développer l'attractivité du territoire en tant que pionnier pour les transitions ». Des événements ont ensuite été organisés pour imaginer aux côtés d'acteurs locaux les projets à fort potentiel. Après ces événements et la création de l'association, les pistes les plus prometteuses ont enfin été affinées par les 39 premiers adhérents lors du démarrage de la saison 1 en septembre 2024.

Suite à ces différentes étapes de co-construction, le PTCE dispose aujourd'hui d'une feuille de route établie pour la saison 1 (2025-2026). Celle-ci comprend 6 projets majeurs, une programmation événementielle et une offre de service du quotidien.

## RETOUR SUR LES MOMENTS FORTS



En janvier

Un petit groupe pionnier s'est formé pour préciser la raison d'être et la rédiger sous la forme d'un plaidoyer



En mars

Une centaine de structures se sont retrouvées lors d'une grande soirée pour identifier les projets collectifs les plus pertinents à développer à l'échelle locale



Fin avril

Il était désormais temps de créer officiellement l'association du PTCE ! À cette occasion, un CA et un bureau ont été élus



Septembre

C'est parti pour la saison 1 des actions !



Septembre

Un signal fort pour les coopérations locales : le Ministère de l'Économie octroie au PTCE un financement de 100k€ pour son développement. L'ADEME soutient également fortement la dynamique depuis 2021 et jusqu'en 2027.



Automne

Les membres adhérents du PTCE se retrouvent lors de deux matinées pour co-construire 14 posters projets.

## LES CHIFFRES CLÉS DU PTCE

**46**  
Structures

**1**  
Raison d'être

*“Développer l'attractivité du territoire en tant que pionniers pour les transitions”*

**1** Feuille de route pour 2025-2026

**6** Projets lancés début 2025

➤ Bourse aux matériaux

➤ Incubateur d'activités d'économie circulaire

➤ Consigne et réemploi de contenants

➤ Accès au logement des travailleurs locaux : Reprise et réaménagement d'un bâtiment à Orchamps-Vennes

➤ Cuisines de proximité pour la restauration collective

➤ Qualité de vie et conditions de travail en zone frontalière

➤ Événements et services au quotidien pour les projets de coopération économique

# COMMUNIQUER SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Essentielle pour assurer la lisibilité et l'efficacité des projets, la communication est également un levier incontournable de réussite pour amorcer un changement de comportement dans la gestion, la réduction et la sensibilisation des déchets.



## Création et diffusion de documents

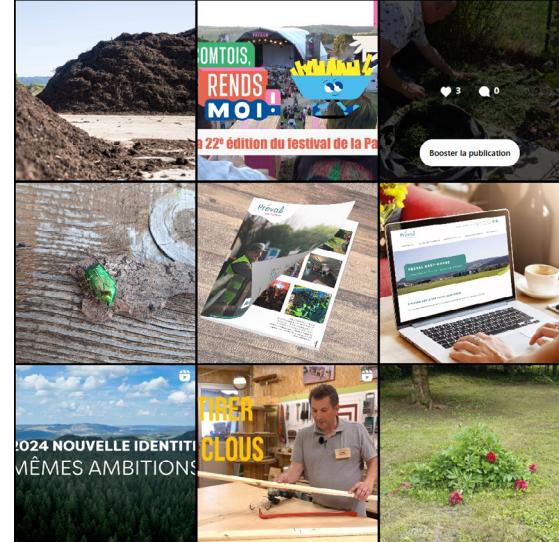
- ▶ Document généraux
- ▶ Documents à la demande des adhérents

Adhésifs, flyers, affiches, brochures, dépliants, signalétique, bagues de bac, calendriers,..



## Réseaux sociaux

- ▶ *Facebook*  
**139** publications  
**59 260** personnes touchées
- ▶ *Instagram*  
**57** publications  
**3 383** personnes touchées
- ▶ *LinkedIn*  
**37** publications  
**37 243** personnes touchées



## Refonte du site internet 2024

- 5** lettres d'informations **Reporters 0% déchet**
- 5 200** personnes inscrites



## Relations presse

- Envoi de **12** communiqués
- Environ **72** parutions diffusées (presse, radio, TV)



- 16** interviews sur les **radios des collèges**
- RCV et P'tit Gibus FM



## LEXIQUE NOM DES ADHÉRENTS :

CCGP : Communauté de Communes du Grand Pontarlier  
CCLMHD : Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs  
CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maîche  
CCVM : Communauté de Communes du Val de Morteau  
CCPHD: Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs  
CCPR : Communauté de Communes du Plateau du Russey  
CCPSB : Communauté de Communes du Pays de Sancey-Bellerbe  
SMCOM : Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères



**Préval**  
ENGAGÉS ENSEMBLE

*Préval Haut-Doubs*  
2 rue des Tourbières – BP 235  
25304 PONTARLIER Cedex  
03 81 46 49 66  
✉ [contact@preval.fr](mailto:contact@preval.fr)  
[www.preval.fr](http://www.preval.fr)



